L'EPSM de l'agglomération lilloise

recrute

Un(e) Neuropsychologue à mi-temps (H/F)

59G22 du Pôle Lillois 59 G11/G22

Poste à pourvoir dès que possible

Contact
Direction des Ressources Humaines
03 20 63 76 26

Renseignements
Dr BUBROVSZKY Maxime
Chef de pôle

M. SCHMITT Bertrand
Cadre supérieur de santé

Candidature à adresser à :
La Direction des Ressources Humaines
Avant le 8 novembre 2026
Lettre motivée avec CV sous couvert de l'encadrement pour les candidatures en interne :

recrutement.drh-al@ghtpsy-npdc.fr
03.20.63.76.26

Présentation de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise

L'Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise prend en charge les personnes ayant des troubles psychiques au sein de la population des 540 000 habitants de Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et environs.

L'EPSMal gère 376 lits, 152 places et une soixantaine de structures réparties sur la métropole :

- Le site principal de Saint André regroupant l'hospitalisation complète des secteurs lillois, le pôle Accueil thérapeutique, intersectoriel, et d'orientation, le pôle médico-technique et les pôles support,
- Le site de Lucien Bonnafé à Roubaix regroupant l'hospitalisation complète des secteurs roubaisiens
- Et une antenne administrative et logistique spécifique et 2 Cliniques pour anxiodépressifs,
- 1 Clinique pour adolescents,
- 6 hôpitaux de jour (adultes et enfants),
- 26 Centres Médico-Psychologiques et centres d'accueil thérapeutique à temps partiel,
- Des appartements thérapeutiques
- Une Maison d'Accueil Spécialisée
- 3 instituts de formation.

1 500 professionnels y travaillent : 100 médecins et 1400 professionnels non médicaux (personnels soignants et socio-éducatifs, personnels administratifs et personnels techniques et logistiques).

Description du pôle

Le secteur 59G22 se compose :

- **D'une Unité d'Hospitalisation à Temps Complet « Guillaume APOLLINAIRE » (UHTC)** d'une capacité de 20 lits, assurant une prise en charge complète des patients ayant des troubles psychologiques / psychiatriques nécessitant un cadre de soin adapté à leurs besoins tout en maintenant un lien environnemental.
- **D'un Centre Médico – Psychologique (C.M.P.)** Situé à Lille, 9/11 rue du Barbier MAES 59000. Il offre un cadre thérapeutique permettant d'éviter une hospitalisation à temps plein. Il préserve ainsi l'insertion sociale et familiale des patients. Le champ de compétence du C.M.P s'étend à l'ensemble des troubles psychiques.
- **D'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.)** situé dans les mêmes locaux que le C.M.P. à Lille, 9/11 rue du Barbier MAES 59000. Il offre un cadre permettant des activités et ateliers à visée thérapeutique, tout en préservant un suivi ambulatoire.

• Médecin chef de Pôle :	Dr BUBROVSZKY Maxime
• Médecin cheffe de Secteur :	Dr WEILL Solange
• Médecin responsable du CMP/CATTP :	Dr WOLFCARIUS Geneviève
• Médecin responsable de l'UHTC :	Dr ARNAUD Anna
• Praticiens hospitaliers du Secteur :	Dr NOREST Hélène
	Dr MARCUZ Anne
• Cadre Supérieur de Santé du Secteur :	Monsieur SCHMITT Bertrand
• Faisant Fonction Cadre de Santé UHTC :	Madame NIEDZWIEDZ Christine
• Cadre de Santé CMP/CATTP :	poste vacant

Rôle

Le psychologue conçoit, élabore et met en œuvre sous la responsabilité fonctionnelle du Chef de Pôle et des médecins responsables de structures, en articulation avec le dispositif de soins existant, des actions de soins au sein du secteur de psychiatrie générale. Ces interventions visent les soins des patients souffrant de pathologie psychiatrique pris en charge par le secteur dans les aspects d'évaluation, de soins actifs, de support à l'autonomie et au rétablissement. Elles s'adressent particulièrement aux patients souffrant de pathologie complexe justifiant de prise en charge importante, pluri professionnelles et multifocales.

Qualification

Licence de psychologie + Master 1 + Master 2 de Psychologie / ou DESS de Psychologie.

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur général et fonctionnelle du médecin chef de pôle.

Principale activités et missions

Cliniques	Activités Institutionnelles	Formation, Information, Recherche
• Pratique d'entretien individuel ou collectif • Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution) • Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique, cognitif, les processus d'adaptation du patient • Intervention thérapeutique individuelle et/ou de groupe • Conception et élaboration d'interventions neuropsychologiques auprès des patients •	• Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles • Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle • Participation à la mise en œuvre et à l'élaboration des projets de service, de pôle et d'établissement • Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions • Participation à la vie institutionnelle de l'établissement (groupe de travail, espace éthique, cellule violence, collège des psychologues et ses groupes de travail, …)	• Le psychologue entreprend, suscite ou participe à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leurs activités • Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires • Réalisation d'études et de recherches en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises

Savoir-faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées aux patients
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire, et mettre en place un travail collaboratif dans les prises en charges complexes des patients suivis par le secteur
- Accompagner de façon spécifique et individualisée le projet du patient
- Connaître le dispositif de soins en psychiatrie et savoir l'utiliser afin d'optimiser la prise en charge du patient
- Esprit d'initiative et goût de l'innovation
- Rigueur, organisation et autonomie professionnelle

Conditions d'exercice

Le psychologue se réfère au code de déontologie de sa profession et à la Charte de conditions d'exercice des psychologues qui organise les modalités de fonctionnement de la profession dans l'établissement. (Référence : QGDR-EQ-516 ; R.I. 2017)

Lieux d'activités / ou lieu et condition de travail d'activités

- Vous exercez principalement sur le CMP/CATTP du 59G22 (9/11 rue du Barbier MAES 59000).
- Vous êtes flexibles dans vos horaires selon les besoins de vos missions, sur la base de 19h10 hebdomadaire.

Spécificités du poste :

En lien avec le projet de soins existant et le projet de pôle, vous concevez, élaborez et mettez en œuvre, sous la responsabilité du chef de pôle, des actions de prévention, d'observation, de soins, ainsi que des consultations.
Vous participez également à des temps d'intervention au sein des différentes structures du pôle en fonction des besoins.

Risques psycho-sociaux :

Confrontation régulière à la souffrance d'autrui, et aux récits d'histoires de vie traumatique (fatigue de compassion, traumatisme vicariant).